

 <p>CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE Quimper Concarneau</p>	<p>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES</p>
<p>AVIS DE CONCOURS SUR TITRES DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE DE CLASSE NORMALE</p>	

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours sur titres de Masseur-kinésithérapeute de classe normale.

Textes de base

- Code Général de la fonction publique
- Décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière.

Conditions d'accès

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique) et être titulaires soit du diplôme d'État de Masseur-kinésithérapeute ou d'une autorisation d'exercer mentionnée à l'article L.4321-4 du même code.

Nombre de postes

- 2 postes.

Nature des épreuves

Admissibilité A compter du 22 juin 2026	Admission à partir du 30 juillet 2026
Examen des candidatures.	<p>Le jury établit la liste des candidats admis après examen des dossiers de candidature et délibération.</p> <p>Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.</p>

Pièces à fournir

Les candidats doivent fournir **en 3 exemplaires**, les pièces suivantes :

- une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- un curriculum vitae sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies.

Les pièces suivantes seront à joindre en **un seul exemplaire** :

- le dossier d'inscription
- la copie du diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute ou d'une autorisation d'exercer mentionnée à l'article L4321-4 du même code
- la copie de l'inscription à l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
- un justificatif des formations suivies
- la copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.

Période et modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription est disponible sur le lien : <https://www.ch-cornouaille.fr/letablissement/> (Rejoignez-nous – présentation des concours – les différents concours).
- Dépôt des dossiers de candidature : **du 22 mai 2026 au 22 juin 2026 inclus** par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :
Madame La Directrice des Ressources Humaines
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot
29107 QUIMPER Cédex.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates communiquées.

A QUIMPER, le 22 mai 2026,

Pour le Directeur,

Fanny GAUDIN



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification

Contact DRH : concours@ch-cornouaille.fr